

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 16 AVRIL 2016

Cette réunion publique a été organisée pour vous informer sur :

- Le travail des élus depuis 2014
- Les réalisations
- Les finances de la commune
- Les projets
- L'équilibre budgétaire
- Création d'une commune nouvelle

AEP (Chef Lieu ET Fourniers)

- Montant TTC des travaux :

MBTP 296664.00 euros

FAURIE 195589.00 euros

TOTAL TTC 492553.00 euros

- Subventions :

Agence de l'eau 54210.00 euros

Conseil général 49444.00 euros

Total subventions 103654.00 euros

- Emprunts :

A court terme 114800.00 euros

A long terme 132000.00 euros

Total des emprunts 246800.00 euros

- Autofinancement 141799.00 euros

- Attente remboursement FCTVA 72000.00 euros

- Attente Subvention agence de l'eau 27389.00 euros

FORET COMMUNALE DE LAVIOLLE

304ha

-Amélioration de la desserte

-Création de piste

Entreprise GRUAT 21552.00 euros

ONF 4440.00 euros

Total 25992.00 euros

- Subvention Etat Europe Feder 8046.08 euros

- Conseil général 2011.52 euros

Total subventions 10057.60

- Part communale 15934.44 euros

- Vente de coupe de bois 25000.00 euros (paiement de l'exploitant par tranche)

REALISATIONS DEPUIS 2014

- Pont du Faïs (Changement traitement de l'eau)
- Piliers du kiosque sur la place du village
- Panneaux d'affichage
- Ecoulement au Tracol (Partie financée par Mr Teyssier)
- Ecoulement jeu de boules
- Bordure église
- Cloche-minuterie horloge église
- Goudronnage première partie cimetière
- Dalle+mur cimetière+columbarium
- Réservoir chef lieu
- Achat et installation de panneaux de signalisation
- Appartement école du Chambon (aménagement jardin)
- Aménagement des bacs à ordures ménagères du Chambon
- Ecoulement à l'Houlme + Ecole du Chambon
- Parapet Hameau des Fourniers
- Nettoyage du plan d'eau

EN COURS POUR 2016

- Allées cimetière 2eme partie
- Achat terrain après usine DUMAS Appartement Chambon (Etude architecte et financement)
- Logement Mairie Haut (achevé)
- Balançoire plan d'eau
- Réfection de la RD254 par le conseil départemental

PROJET COMMUNE NOUVELLE

Nous avons été sollicité par les Communes d'Antraigues et d'Asperjoc pour la création d'une nouvelle commune. Après 2 réunions entre les 3 communes et la réunion d'élus de Laviolle, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à la fusion.